

ÉDITORIAL **Oui, Paris a besoin d'une police locale !**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Les statistiques de la délinquance dans le 16^e sur les quatre premiers mois de l'année, que vient de publier la Préfecture de Police, ne peuvent qu'inquiéter. Par rapport à 2015, les « atteintes volontaires à l'intégrité physique » augmentent de 33,46%, avec + 19,6% pour les violences physiques non crapuleuses, + 21,4% pour les violences physiques crapuleuses et + 118,75% pour les violences sexuelles ! Parmi les « atteintes aux biens » (+ 10,2%), on relève la forte hausse des vols liés à l'automobile (+ 43,3%), notamment des vols à la roulotte (+ 78,5%).

Tout ceci confirme notre diagnostic : malgré son savoir-faire et dévouement, la police nationale est débordée. Dotée d'effectifs et de moyens insuffisants, elle est manifestement épuisée par l'accumulation des missions (Vigipirate, manifestations incessantes et violentes, Euro 2016...). Oui, comme les autres villes, Paris a absolument besoin d'une police locale, capable d'épauler la police nationale dans

ses tâches de proximité : îlotage, surveillance, lutte contre les incivilités et la petite délinquance de voie publique. Mais cela, la maire de Paris le comprendra-t-elle un jour ?

Focus sur...

L'îlot Gros-Boulainvilliers

Soulagement et satisfaction, le lundi 23 mai au matin, chez les locataires du vaste ensemble de logements sociaux bordé par les rues de Boulainvilliers, Gros et La Fontaine : la police a fait exécuter la décision d'expulsion visant la famille H., connue pour y faire régner un climat de terreur et de délinquance. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le jugement d'expulsion, obtenu à la demande de Paris-Habitat : il n'y est question que de violences, insultes, menaces, trafic de stupéfiants, dégradations, portes forcées... Révélatrice de ce climat, la réaction du fils H. après le jugement d'expulsion dont il rendait responsable la gardienne de l'îlot : il s'est livré à une violente agression contre le mari de celle-ci, ce qui lui a valu une condamnation à 12 mois de prison dont 6 fermes...

Conscient de la dégradation de la situation depuis le début de l'année, Claude Goasguen, député-maire du 16^e, avait réuni le 18 avril dernier le

Comité local de sécurité Gros-Boulainvilliers. Même s'ils ne disposent d'aucun pouvoir de police, le maire et son équipe sont depuis longtemps actifs et vigilants sur ce dossier : ils ont obtenu l'implantation d'une nouvelle caméra de vidéo-protection place du Docteur Hayem, qui devrait être installée avant l'été, et ont demandé à la Ville de Paris que soit totalement réétudié le dispositif de la grille d'accès du 9, rue de Boulainvilliers, fréquemment forcée et endommagée. Enfin, la mairie du 16^e s'efforce d'obtenir la venue sur Gros-Boulainvilliers du GPIS, comme elle l'a déjà fait pour le 183, boulevard Murat.



La grille du 9 Boulainvilliers, souvent forcée. (DR)

Un premier pas contre les dérives des fourrières



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

C'est une précision importante, notamment pour notre arrondissement, que vient d'apporter le Préfet de Police. Interpellé au Conseil de Paris par Philippe Goujon, député-maire du 15^e, sur les abus commis par les sociétés privées qui assurent l'enlèvement des véhicules en infraction, Michel Cadot s'est engagé à préserver « une équité territoriale entre les arrondissements », en évitant que les voitures les plus proches des fourrières soient les plus fréquemment enlevées.

Or le 16^e, coincé entre la préfourrière Foch au Nord et la préfourrière Balard (qui se trouve juste après le pont du Garigliano) au Sud, est particulièrement victime de ce phénomène. Le préfet a également promis de faire d'abord verbaliser les stationnements très gênants : il ne lui restera plus qu'à rétablir le délai de 15 mn qui existait jadis pour les infractions les moins graves entre la verbalisation et l'enlèvement, et le système redeviendra plus juste, donc mieux admis par tous.

En bref... En bref... En bref...

Centre d'hébergement. Les associations de défense de l'environnement et les riverains qui luttent, avec le plein soutien de Claude Goasguen, contre le projet d'implantation d'un centre d'hébergement de migrants et de SDF sur un espace vert classé du Bois de Boulogne, continuent le combat. Déboutés par le tribunal administratif de leur demande en référé de suspension des travaux, ils ont fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat. Sans oublier le jugement au fond qui interviendra ultérieurement.

Fan-Zone. Claude Goasguen, député-maire du 16^e, a interrogé le ministre de l'Intérieur « sur les risques encourus par la mise en place de Fan-Zones lors de l'Euro 2016 à Paris, et plus particulièrement sur des sites comme le Champ-de-Mars ». Rappelons que la Fan-Zone du Champ-de-Mars, située juste en face du Trocadéro, accueillera tous les soirs jusqu'à minuit, du 10 juin au 10 juillet, jusqu'à 92 000 spectateurs qui pourront suivre les matches sur écrans géants tout en se restaurant sur place. En période de menaces terroristes, d'état d'urgence et d'épuisement des forces de l'ordre, est-ce bien indispensable ?

Salons de massage. Gérard Gachet avait saisi début avril le commissariat central du 16^e au sujet de la prolifération suspecte de salons de massage dans le quartier de la rue Lauriston. Le 27 avril, le Préfet de Police a informé Claude Goasguen qu'il avait pris une mesure de

fermeture administrative à l'encontre du salon « Muse », situé 19 rue Lauriston, pour des faits de proxénétisme.

Manifestations sportives. A la demande d'Yves Hervouet des Forges, adjoint chargé des Sports et de la Jeunesse, et de Christophe Girbe, conseiller délégué aux Sports, Gérard Gachet, adjoint à la Sécurité, est intervenu auprès du commissariat central du 16^e et de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris. Son intervention visait à ce que soit assurée au mieux la sécurité de plusieurs manifestations sportives, dont la plupart concernant des enfants, organisées en mai et juin par l'OMS aux stades Wimille et de La Muette.

Incendie maîtrisé. Un feu a éclaté dans la soirée du lundi 16 mai au rez-de-chaussée d'un immeuble de 7 étages, au 31, rue La Fontaine. L'incendie a dévasté le local poubelles et un appartement de 100 m² avant d'être maîtrisé par les pompiers du centre Auteuil. Plusieurs personnes ont dû être secourues et une unité mobile de l'hôpital Necker a été mobilisée.

16, la lettre d'information *sécurité* du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16^e
Numéro 61 / mai-juin 2016

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**